

LES PARTENARIATS :

Convention avec le Ministère des Outre-Mer

AMF : Membre associé au bureau de l'AMF

AFCCRE : Membre du bureau de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions Européennes

Les Associations de Maires sont membres de droit du conseil d'administration

Convention avec la **FEDOM**, les **Eco Maires**, la **Fédération des EPL**, l'**USHOM**, l'**ITEDOM** (Projet en cours pour la mise en place des « Trophées de la Transition Écologique des Outre-Mer », 8 trophées), **ALCOME**, **CITEO** (gestion des déchets), **VALDELIA**, **GESTES PROPRES** (Réflexion et sensibilisation), l'**OFB** (Office Français de la Biodiversité), L'**AFIGESE** (Réseau des financiers, gestionnaires, évaluateurs et manageurs des collectivités territoriales)

L'**ANCT** (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), La Technopole Réunion

SUEZ (Eau et assainissement), le **groupe UP** (Il conçoit et commercialise des produits et services qui facilitent l'accès à l'alimentation, la culture, les loisirs)

GILEAD (projet Octobre Rose en cours + un projet de mise en place d'un colloque de la santé en Outre-Mer)

Les Centres de Gestion (Organisation des rencontres annuelles des Centre de Gestion des Outre-Mer)

Les établissements de financement :

AFD,

CDC,

BANQUE POSTALE,

AFL

L'ACCD'OM est régulièrement consultée et auditionnée par les commissions de l'Assemblée Nationale et du Sénat